

**Arrêté n° 2020/G-06**  
**fixant la liste des candidats admis à se présenter aux concours**  
**d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2<sup>ème</sup> classe**  
**session 2020**

Le Président,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2019/G-48 du 10 avril 2019 portant ouverture des concours d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2020 ;
- VU les candidatures enregistrées par le Centre de gestion du Haut-Rhin ;

**ARRÊTE**

**Art. 1 :** La liste des candidats admis à se présenter à la session 2020 des concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe est arrêtée comme suit :

*Concours externe*

BLOND Xavier	DESTAINVILLE Coralie	LHERBETTE Céline
BOLZE Thibault	DETTWILLER Olivier	POUSSARD Jérôme
BON Justine	DZIDUCH Lucie	RAHATOKA Mélissa
COLLIN Charles	FISCHER Nicolas	SCHOB William
COMAS Eric	HAUSHALTER Florian	SIMON Timothée
COUTURIER Raphaël	HOST Julia	SLONSKI Charly
CYPRIEN Thomas	KREBS Mélanie	TRESNARD Léo
DAGORN Thibault	LAMBERT Bertrand	WENDENBAUM Celine

*Concours interne*

ARMANET Gilles  
BENSEGHIR Ben Mehdi  
BOULOIS Laurianne  
BOUSSAOUI-HERBILLON  
Arnaud  
BRAND Caroline  
CARDILE Nicolas  
CHAMPALBERT Emilie  
CHASSAGNE Romain  
CLAIR Fabien  
COMAU Sébastien  
COUTURIER Raphaël  
DARET Aymeric

DENIS Aymeric  
DESJARDINS Joseph  
DUJARDIN Noemie  
ELOY Sébastien  
FRISTER Céline  
FUHRER Nicolas  
GEHIN Cécile  
GILLET Cindy  
GOIRE Charles-François  
GUILLAUMIN Cédric  
GUTOWSKI Angélique  
HOMMEL Pauline  
KIHL Joachim

LAMORY Rodrigue  
MADENSPACHER Caroline  
MEUNIER Boris  
NICOT Hervé  
ORSKI-SIMONET Laëtitia  
OSBILD Léandre  
PIERRAT Lionel  
SCHWALLER Valérie  
TALON Pierre Alain  
TEMPESTA Andréa  
TYBURN Donald  
VALANCE Ségolène  
ZAEGEL Nicolas

*Concours de 3<sup>ème</sup> voie*

KOPP Michael

Art. 2 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2020 des concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe, sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour concourir aux concours, en produisant notamment les pièces requises, est arrêtée selon la liste établie ci-dessous :

*Concours externe*

DAUB Damien  
GUILLOT Anatole  
HOMMEL Pauline  
IOSSA Jérémy

LANGERON Martin  
MARUEJOL Yohan  
MASY Samantha  
MATHIEU Cédric

MONTRESOR Noëllie  
RAMUNDO Claudia  
VIGIER Isabelle

*Concours interne*

ESCHENBRENNER Audrey

ONIMUS Léa

*Concours de 3<sup>ème</sup> voie*

LAVILLE Alexia

MOREAU Yohann

VIGIER Isabelle

**Art. 3 :** Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône, de Saône et Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié sur site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 9 janvier 2020



Serge BAESLER  
Maire de Baltzenheim